

SEANCE DU 26 FEVRIER 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-six février à 19 heures 30.

Le Conseil Municipal de la Commune de POUZY-MESANGY, convoqué le 20 février 2020, s'est réuni dans la salle de la Mairie et des délibérations.

Présents Tout le Conseil Municipal, sauf Monsieur CHARDONNEREAU Michel et Madame DURANTHON Brigitte, excusés.

Madame BEBIN Sylvie été élu Secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

**Rachat à l'EPF-SMAF
de la parcelle D 1184
(ex 904) à fin de
rétrocession au profit
de Monsieur
CHAPUIS Robert**

Monsieur le Maire expose : L'EPF-SMAF AUVERGNE a acquis pour le compte de la Commune de POUZY-MESANGY (ALLIER) un immeuble cadastré D 400 et 904, aux fins d'aménagement d'un logement locatif communal.

Il est proposé aujourd'hui au Conseil Municipal de racheter une partie de ces biens afin de poursuivre l'objectif défini ci-dessus. Cette transaction sera réalisée par acte notarié.

Le prix de cession hors TVA s'élève à 1.497,51 € (dont 984,78 € de frais de procédure).

Sur ce montant s'ajoutent des frais d'actualisation de 61,85 € dont le calcul a été arrêté au 1er septembre 2020 et une TVA sur marge de 210,74 €, soit un prix de cession TTC de 1.770,10 €.

La commune a réglé à l'EPF-SMAF AUVERGNE 167,62 € au titre des participations. Le restant dû est de 1.602,48 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Accepte le rachat par acte notarié de la parcelle cadastrée D 1184 (ex 904),
- Accepte les modalités de paiement exposées ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette procédure,
- Désigne Maître LEDEUR Marcellin pour rédiger l'acte,
- S'engage à racheter à la demande de l'EPF-SMAF les biens acquis pour son compte dont le portage financier est en cours de réalisation (fin de l'amortissement juin 2026).

**Projet de 2^{ème} pont
de MOULINS**

Monsieur le Maire rappelle le projet de 2^{ème} pont à MOULINS et de l'enquête publique actuellement en cours. L'assemblée engage une discussion et plusieurs avis émergent ne conduisant pas à la possibilité de prendre une motion de soutien. Le vote donne le résultat suivant : 3 Contre / 4 Abstention / 3 Pour.

Les votes Contre et Abstention ne s'opposent pas à la nécessité de construire un 2^{ème} pont mais à l'emplacement choisi qui contribuerait à dénaturer l'entrée ouest de MOULINS.

**SYNDICAT DES
CHEMINS**

Rapport 2018

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du rapport d'activité du SYNDICAT MIXTE DE CREATION ET D'ENTRETIEN DES CHEMINS DES COMMUNES DE LA REGION DE BOURBON-L'ARCHAMBAULT de l'année 2018, ne forme aucune observation particulière.

Rapport de contrôle des aires de jeux de l'école et du jardin communal

Monsieur le Maire fait part au Conseil de l'obligation d'afficher aux entrées d'aires de jeux (Ecole et Espace Nicolas Thollet) des panneaux informant les utilisateurs et les personnes assurant la surveillance de la tranche d'âge à laquelle chaque équipement est destiné. De plus, suite à l'inspection annuelle de ces aires de jeux, le 16 décembre dernier, des maintenances diverses sont en cours.

Etude de devis (réfection rives du Bureau des Aides à Domicile)

Monsieur le Maire donne connaissance du devis de l'ENTREPRISE DUMONT pour la réfection d'une rive de la toiture du Bureau de l'ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE (AAD) qui menace de tomber à tout moment. Il s'élève à 1.633,50 €TTC. Le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette maintenance de bâtiment communal urgente et au devis correspondant. Cette rive se situe sur le passage quotidien des élèves de l'école.

Mise en place de la collecte SICTOM par bras latéral

Monsieur Sébastien CHARLES, 2^{ème} Adjoint, délégué au SICTOM NORD-ALLIER, dresse un premier bilan devant l'Assemblée de l'installation des nouveaux conteneurs d'ordures ménagères collectés par bras latéral. De nombreuses observations ont déjà été collectées en mairie et des ajustements ont été faits, d'autres sont en cours.

Compte-rendu suite Conseil d'Ecole du RPI LE VEURDRE / POUZY-MESANGY

Monsieur le Maire donne un bref compte-rendu du dernier Conseil d'Ecole du RPI LE VEURDRE / POUZY-MESANGY en date du 4 février dernier, qui fait suite à l'ouverture d'une 3^{ème} classe à POUZY permettant aux enfants d'avoir des conditions idéales de travail. L'effectif total du RPI est actuellement de 76 enfants.

Questions diverses

A l'invitation du Président de la REGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES, Monsieur Laurent WAUQUIEZ pour dresser un bilan du déploiement du Très Haut Débit en AUVERGNE, Monsieur le Maire s'est excusé de ne pouvoir y participer mais a rappelé une nouvelle fois la situation de la commune grandement située en zone blanche pour la téléphonie mobile et crucialement dans les lieux publics tels que la mairie, la salle polyvalente et surtout l'école, précisant dans ce dernier cas que les alertes d'exercices de confinement à l'initiative de la PREFECTURE DE L'ALLIER ne peuvent être reçues par SMS comme la procédure le souhaite...

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'incendie qui a ravagé Notre-Dame de PARIS dans la nuit du 15 au 16 avril 2019. La commune, à sa mesure, avait fait un don à la FONDATION DU PATRIMOINE qui fait part aujourd'hui de 220 millions d'Euros de dons collectés et de sa signature, le 29 juillet dernier, d'une convention de financement avec le MINISTERE DE LA CULTURE afin d'encadrer le versement de ces dons et de garantir la traçabilité et transparence dans l'usage des fonds.

Face à l'inquiétude grandissante de la population face aux risques d'une épidémie de Coronavirus en France, le Maire fait part d'un courrier du Premier Ministre en date du 25 février énumérant la stratégie de lutte contre le Covid_19 et les recommandations spécifiques.

La séance se termine avec cette information : une demande officielle de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse et de la réhydratation des sols pour l'année 2019 a été envoyée à la PREFECTURE DE L'ALLIER le 21 février 2020.

